

MON AGENDA

Fait ou à faire :

Le :

Mon dossier admission post-bac

Numéro de dossier APB :

Code confidentiel :

Adresse mail :



Pour plus d'informations, renseignez-vous :

- auprès de chaque établissement ou au CIO (centre d'information et d'orientation) ;
- auprès du rectorat de l'académie (SAIO) où est dispensée la formation ;
- sur l'espace régional du site onisep.fr.



Consultez aussi :

www.monorientationenligne.fr

En académie :

- Les centres d'information et d'orientation (CIO) de Basse-Normandie :

• Bayeux 02 31 22 46 62
• Caen 1 02 31 86 15 11
• Caen 2 02 31 85 48 09
• Hérouville-St-Clair
02 31 95 21 90
• Lisieux 02 31 48 21 50
• Vire 02 31 68 03 04
• Avranches 02 33 58 72 66
• Cherbourg-Octeville
02 33 53 53 21
• Valognes (antenne)
02 33 21 69 90
• Saint-Lô 02 33 57 01 91
• Alençon 02 33 26 59 50

• Argentan (antenne)
02 33 36 02 57
• Fiers 02 33 65 34 32
• L'Aigle 02 33 24 22 84
• Mortagne-au-Perche
(antenne) 02 33 85 28 58

• Service universitaire d'orientation et d'insertion professionnelle (SUOIP) :
SUOIP de Caen
Université de Caen
Basse-Normandie
Esplanade de la paix,
bâtiment Lettres,
Niveau 1 - porte LE 112
14032 CAEN CEDEX 05
Tél. 02 31 56 55 12
Mail : suio@unicaen.fr
www.unicaen.fr/suio

Guide réalisé par le service académique d'information et d'orientation (SAIO) de Caen et la délégation régionale de l'Onisep de Caen. Directeur de la publication : Catherine Sarlandie de La Robertie, recteur d'académie - Éditeur délégué : Martial Salvi - Rédactrices : Céline Émond ; Anne F. Tronco - Maquette & mise en page : Nathalie Michel - Impression : Imprimerie du rectorat de Caen. Distribué gratuitement aux élèves de terminale de l'académie de Caen. Dépôt légal : novembre 2011.

ENTREZ DANS LE « SUP » !

Demain, VOUS serez étudiant

INSCRIVEZ-VOUS

www.admission-postbac.fr

DU 20 JANVIER AU 20 MARS 2012



© www.photo-libre.fr



▷ Admission post-bac : une démarche unique et simple pour continuer ses études dans l'enseignement supérieur...

↘ Connectez-vous sur le site
www.admission-postbac.fr



et téléchargez le guide mis en ligne par le ministère « *Le guide du candidat* ».

1 _ Pour qui ?

Tous ceux qui souhaitent intégrer en 2012 une première année d'études supérieures :

- élèves de terminales ;
- titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (qui reprennent des études ou changent d'orientation, par exemple).

2 _ C'est quoi ?

Un dispositif qui regroupe sur un seul site la plupart des formations de l'enseignement supérieur pour :

- s'informer sur les cursus offerts et les établissements d'enseignement supérieur ;
- émettre des vœux de poursuites d'études ;
- suivre son dossier de candidature.

3 _ Quand ?

- Du **20 janvier** au **20 mars** : choix des formations.
- Du **20 janvier** au **31 mai** : classement des demandes, liste hiérarchisée des vœux.
- À partir du **7 juin** : phases d'admission.

4 _ Comment ?

- **1^{re} étape** : créer son dossier électronique, saisir et classer ses demandes de poursuites d'études.
- **2^e étape** : constituer ses dossiers de candidature.
- **3^e étape** : répondre aux propositions d'admission à chaque phase.
- **4^e étape** : procéder à son inscription administrative dans l'établissement.

▷ 4 étapes à ne pas manquer

1^{er} décembre
OUVERTURE
DU SITE POUR INFO

20 janvier
OUVERTURE
DE LA PROCÉDURE

Étape 1

J'ouvre un dossier électronique et saisis mes formations par ordre de préférence (date limite : **20 mars**).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active. J'imprime mes fiches de candidature.

Étape 2

Je constitue un dossier papier pour les formations qui le demandent (date limite : **2 avril**).

Je peux modifier le classement initial de mes vœux (date limite : **31 mai**).

Étape 3

Je consulte les propositions d'admission et je donne ma réponse à chaque phase (à partir du **7 juin**).

Si je n'ai reçu aucune proposition, je postule sur les places vacantes, en procédure complémentaire (à partir du **22 juin**).

Étape 4

Après le bac, je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août